

Le nouveau dispositif de relance de l'habitat social vise la résorption du déficit cumulé dans le secteur

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-01-2010 20:27:08

Le nouveau dispositif de relance de l'habitat social prévoit la construction de 300.000 logements pour répondre à une demande sans cesse croissante et résorber le déficit cumulé dans le secteur, a affirmé, jeudi soir à Casablanca, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace, Ahmed Taoufiq Hejira.

Ce nouveau dispositif, qui s'étale sur la période 2010-2020, a été présenté par le ministre aux différents intervenants dans le secteur de l'immobilier réunis à l'initiative de l'hebdomadaire "La Vie Eco", dans le cadre d'un diner-débat sur le thème "Immobilier: un nouveau souffle pour le secteur ?".

Au Maroc, la demande annuelle de logement s'élève à 125.000 unités, dont 60 pc en logement social (environ 70.000 unités), a précisé M. Hejira, soulignant que le nouveau dispositif, mis en place conformément aux Hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI, ambitionne notamment de résorber le déficit cumulé dans le secteur, répondre aux attentes de la population, corriger les dysfonctionnements et lutter contre l'habitat insalubre.

Par ce nouveau dispositif, les pouvoirs publics veulent promouvoir l'investissement, soutenir les ménages à accéder à la propriété et interpeller les promoteurs immobiliers à s'inscrire dans cette dynamique, a-t-il ajouté.

Le ministre a mis l'accent, à cette occasion, sur les mesures clefs destinées à relancer le logement social, dont le prix a été révisé à la hausse pour atteindre 250.000 dirhams /HT au lieu de 200.000.

Ces mesures consistent, entre autres, en l'encadrement et le suivi de l'acquéreur, des exonérations fiscales en faveur des promoteurs et l'amendement du cahier des charges, qui sera annexé aux conventions définissant de nouvelles prescriptions de qualité et de sécurité.

Lors de cette rencontre, qui a été animée également par le PDG du Crédit immobilier et hôte telier (CIH), M. Ahmed Rahhou, le président de la Fédération nationale des promoteurs immobiliers (FNPI), M. Youssef Ben Mansour, et le PDG du groupe Alliances, M. Alami Nafekh Lazrak, le ministre a été ouvert à toutes les questions des professionnels qui ont touché aux multiples difficultés que connaît le secteur.

Les promoteurs immobiliers, notaires, architectes, experts comptables et autres intervenants dans le secteur ont notamment mis l'accent, dans ce cadre, sur les Plans d'aménagement et les difficultés de leur mise en œuvre, la pratique du "Noir" (avance non-déclarée), la fiscalité, l'impact de la crise internationale sur le secteur, le marché locatif, le cadre de vie dans les complexes résidentiels sociaux et la concurrence des groupes étrangers.

Pour mieux expliquer ce plan de relance de logement social, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme

et de l'Aménagement de l'espace et celui de l'Intérieur ont lancé une campagne de communication autour de ce nouveau dispositif tel que défini dans la loi de finances 2010.

Cette campagne de deux mois (janvier-février) a déjà été entamée à Tanger avec une rencontre avec les acteurs locaux de l'habitat social dans les régions de Tanger-Tétouan et Garb-Chrarda Beni Hssen, où les deux départements ont présenté le nouveau dispositif et expliquer ses différentes composantes.

MAPF